



VersaillesGrandParc
communauté de communes

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 14 OCTOBRE 2008 A 20H00

Le conseil de la communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de M. François de MAZIERES.

PRESIDENT : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. François de MAZIERES, M. Olivier LEBRUN M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

Mme Véronique BANULS
M. Jean Roch GAILLET
Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA,
M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI)

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 25 septembre 2008
Date d'affichage de la convocation : 25 septembre 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 29

N° de l'ordre du jour :

2008.10.01 : Décision modificative n°1 du budget 2008

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

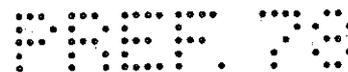
- 1) décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2008,
- 2) vote la décision modificative n°1 telle qu'elle suit :

PREP 70

Communauté de communes Versailles Grand Parc- 7 ter rue de la Porte de Buc. Tél : 01.30.83.03.10

Décision Modificative n°1 du budget 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Article	Fonction	Gestio	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					-151 893,00 €	-151 893,00 €	
TOTAL SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					-151 893,00 €		
Chapitre 011					-380 530,00 €		
011	60612	020	AG	Energie électricité	19 000,00 €		Ajustement budgétaire
011	6135	812	ENV	Locations mobilières	-459 830,00 €		Débudgétisation de la maintenance des bacs sur les 4 derniers mois de l'année suite au marché d'acquisition qui prendra effet le 1er septembre 2008
011	614	020	AG	Charges locatives et de copropriété	30 100,00 €		Ajustement budgétaire (régularisation de charges)
011	6156	020	AG	Maintenance	4 600,00 €		Ajustement budgétaire
011	616	020	AG	Primes d'assurance	900,00 €		Ajustement budgétaire
011	6188	020	AG	Autres frais divers	300,00 €		Ajustement budgétaire
011	6226	020	AG	Honoraires	2 600,00 €		Ajustement budgétaire
011	6228	020	AG	Divers rémunérations d'intermédiaires et honoraires	13 300,00 €		Ajustement budgétaire (audit financier)
011	6241	020	AG	Transports de biens	800,00 €		Ajustement budgétaire
011	6262	020	AG	Frais de télécommunication	7 100,00 €		Ajustement budgétaire
011	637	020	AG	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	600,00 €		Ajustement budgétaire
Chapitre 67					62 110,00 €		
67	673	020	AG	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 600,00 €		Ajustement budgétaire
67	673	812	ENV	Titres annulés sur exercices antérieurs	50 000,00 €		Ajustement en régularisation de titres liés à la redevance spéciale sur les exercices antérieurs
67	678	020	AG	Autres charges exceptionnelles	9 510,00 €		Travaux effectués dans les locaux suite au déménagement
Chapitre 042 - mouvements pour ordre					70 300,00 €		
042	6811	812	AG	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	70 300,00 €		Prise en compte de l'amortissement des PAV enterrés
Chapitre 022					96 227,00 €		
022	022	020	AG	Dépenses imprévues	96 227,00 €		Variable d'ajustement de la section de fonctionnement
TOTAL SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT						-151 893,00 €	
Chapitre 70						-200 000,00 €	
70	70612	812	ENV	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		-200 000,00 €	Diminution liée aux ajustements de volumes des bacs, aux contrats privés et cessations d'activités
Chapitre 73						-10 470,00 €	
73	7311	020	AG	Contributions directes rôles complémentaires		14 351,00 €	Encaissement de rôles complémentaires à hauteur de 14 285,00 € et ajustement lié à la notification des bases fiscales (66,00 €)
73	7331	812	ENV	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		-24 821,00 €	Ajustement budgétaire lié à la notification des bases réelles
Chapitre 74						58 577,00 €	
74	74124	020	AG	Dotations de base-groupements de communes		58 577,00 €	Ajustement budgétaire lié à la notification de l'état attributif de la DGF 2008



SECTION D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Article	Fonction	Gestio	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					91 566,00 €	91 566,00 €	
TOTAL SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT					91 566,00 €		
Chapitre 20					-417 588,00 €		
20	2031	812	ENV	Frais d'études	-321 588,00 €		Débudgétisation partielle des études "déchetterie - fourrière" concernant l'assistance à la maîtrise d'ouvrage
20	2031	812	ENV	Frais d'études	-66 000,00 €		Suppression de l'étude bruit sur le pont des chantiers à Versailles et réajustement à la baisse de l'étude "cartographie"
20	205	020	AG	Concessions et droits similaires	-30 000,00 €		Ajustement budgétaire
Chapitre 204					-282 600,00 €		
204	20418	70	HAB	Subventions d'équipement autres organismes publics	-282 600,00 €		Réajustement des crédits de dépenses par rapport au montant de subvention CDOR encaissé au 31/12/2007 (pour mémoire 3,029 M€)
Chapitre 21					1 227 300,00 €		
21	21578	812	ENV	Autre matériel et outillage de voirie	-414 570,00 €		Débudgétisation des travaux d'implantation de PAV suite à l'audit
21	2183	020	AG	Matériel de bureau et informatique	-13 000,00 €		Désinscription du renouvellement de postes informatiques
21	2188	812	ENV	Autres immobilisations Corporelles	1 654 870,00 €		Acquisition de bacs dès le 1er septembre 2008 pour un montant de 1 644 780,00 € et divers
Chapitre 23					-440 557,00 €		
23	2313	812	ENV	Constructions	-440 557,00 €		Ajustement de la section d'investissement (désinscription partielle des crédits affectés au projet déchetterie)
Chapitre 26					1,00 €		
26	261	70	HAB	Titres de participations	1,00 €		Acquisition d'actions auprès de divers organismes HLM
Chapitre 27					5 010,00 €		
27	275	020	AG	Dépôts et cautionnements versés	5 010,00 €		Ajustement de crédit concernant la réévaluation du dépôt de garantie des locaux Versailles Grand Parc
TOTAL SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT						91 566,00 €	
Chapitre 27						21 266,00 €	
27	275	020	AG	Dépôts et cautionnements versés		21 266,00 €	Remboursement des dépôts de garantie suite au déménagement
Chapitre 040 - mouvements pour ordre						70 300,00 €	
040	281578	812	AG	Amortissement autre matériel et outillage de voirie		70 300,00 €	Contrepartie de l'ajustement indiqué en section de fonctionnement

N° de l'ordre du jour :

2008.10.02 : Admissions en non valeur pour les exercices 2003-2005-2006-2007

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *admet en non valeur les créances en annexe de la présente délibération,*
- 2) *dit que la dépense est inscrite au budget primitif 2008 - chapitre 65 « autres charges de gestion courante » - sous-fonction 812 « collecte et traitement des ordures ménagères » - nature 654 « pertes sur créances irrécouvrables »*



N° de l'ordre du jour :

2008.10.03 : Indemnité de conseil au comptable public

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *renouvelle l'indemnité de conseil au profit de Madame Marie-Claudette MASSIAS comptable public de l'établissement public de coopération intercommunale,*
- 2) *dit que la dépense est inscrite au budget primitif 2008 - chapitre 011 « charges à caractère générale » - sous-fonction 020 « administration générale » - nature 6225 « indemnités au comptable et aux régisseurs ».*

N° de l'ordre du jour :

2008.10.04: Avenant à la convention de services partagés entre la ville de Versailles et la communauté de communes Versailles Grand Parc pour l'exécution de missions de soutien logistique des systèmes d'informations.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *approuve l'avenant n°1 à la convention de services partagés entre la communauté de communes Versailles Grand Parc et la ville de Versailles pour l'exécution de missions de soutien logistique des systèmes d'informations, relatif à la détermination d'un nouveau mode de facturation ;*
- 2) *autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention précitée ;*
- 3) *dit que les crédits de dépenses et de recettes correspondantes seront inscrits au budget.*

N° de l'ordre du jour :

2008.10.05 : Adoption du règlement intérieur des assemblées communautaires

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

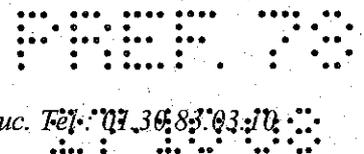
- 1) *adopte le règlement intérieur des assemblées joint en annexe.*

N° de l'ordre du jour :

2008.10.06 : Convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Mov'eo pour l'organisation de salons spécialisés sur le territoire de Versailles Grand Parc

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *approuve la convention entre la communauté de communes de Versailles Grand Parc et le pôle de compétitivité Mov'eo;*
- 2) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention précitée;*
- 3) *dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la communauté de commune Versailles Grand Parc.*



N° de l'ordre du jour :

2008.10.07 : Conventions avec l'éco-organisme OCAD3E relatives à l'organisation de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes des conventions avec OCAD3E relatives à l'enlèvement et au traitement des D.E.E.E., qui désigne*
- 2) - *l'éco-organisme Ecologic SAS en charge de la collecte des DEEE sur Versailles Grand Parc*
- 3) - *l'éco-organisme Récyllum en charge de la collecte du matériel d'éclairage*
- 4) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir et tout document s'y rapportant*
- 5) *dit que les recettes sont inscrites au budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l'article 7478 « Participations d'autres organismes »*

N° de l'ordre du jour :

2008.10.08 : Avenant n°1 au marché de fourniture de bacs pour la collecte des déchets ménagers avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de l'avenant n° 1 relatif à l'ajout de prix unitaires pour le marché de fourniture de bacs pour la collecte des déchets ménagers sur la communauté de communes Versailles Grand Parc avec Plastic Omnium Systèmes Urbains (marché n° 812 156) ;*
- 2) *approuve les termes de l'avenant n°1 relatif à la modification de la formule de révision ;*
- 3) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir et tout document s'y rapportant;*
- 4) *dit que les crédits sont inscrits au budget 2008 de la communauté de communes Versailles Grand Parc comme suit :*
 - *les dépenses de fourniture et de livraison de bacs à l'article «2188 Autres immobilisations corporelles» ;*
 - *les dépenses de fourniture et de livraison de pièces détachées à l'article «6156 Maintenance ».*



N° de l'ordre du jour :

2008.10.09 : Modification du Programme Local de l'Habitat afin d'intégrer la commune de Bois d'Arcy.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

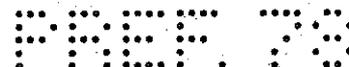
- 1) *Décide d'approuver la modification du programme local de l'habitat afin d'intégrer la commune de Bois d'Arcy.*

N° de l'ordre du jour :

2008.10.10 : Actionnariat et désignation des représentants de la communauté de communes Versailles Grand Parc au sein de 8 SA HLM du territoire

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *Décide de devenir actionnaire de huit SA HLM de son territoire : les SA Immobilière 3F, La Sablière, Logirep, France Habitation, Pierre et Lumières, Efidis Les Riantes Cités et Le Foyer pour Tous, en acquérant pour chacune d'entre elles une action au prix de dix centimes d'euros.*
- 2) *Désigne M. Olivier LEBRUN, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Viroflay, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Immobilière 3F.*
- 3) *Désigne Mme Magali ORDAS, déléguée communautaire de Versailles Grand Parc et adjointe au Maire de la commune de Versailles, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM La Sablière.*
- 4) *Désigne M. Jean-Jacques LASSERRE, 1er vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de la commune de Fontenay-le-Fleury, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM LOGIREP.*
- 5) *Désigne M. Jean-Marc LE RUDULIER, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de la commune de Buc, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM France Habitation.*
- 6) *Désigne M. Bernard DEBAIN, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de la commune de Saint-Cyr-l'École, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Pierre et Lumières.*
- 7) *Désigne M. Jean-François PEUMERY, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de la commune de Rocquencourt, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Efidis*
- 8) *Désigne M. Christian JOUANE, délégué communautaire de Versailles Grand Parc et adjoint au Maire de la commune de Bièvres, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Les Riantes Cités*
- 9) *Désigne Mme Martine ARNAL, déléguée communautaire de Versailles Grand Parc et adjointe au Maire de la commune de Bois d'Arcy, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Le Foyer pour Tous*
- 10) *dit que les crédits sont inscrits au budget de la communauté de commune.*



N° de l'ordre du jour :

2008.10.11 : Demande de subventions au fonds d'aménagement urbain pour la réalisation de logements

Après en avoir délibéré à l'unanimité moins trois abstentions de M. Bernard DEBAIN, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS pour la commune de Saint-Cyr-l'Ecole. le conseil communautaire :

1) Sollicite le comité de gestion du fonds d'aménagement urbain pour une participation aux opérations de logement social suivantes :

- a- 25 logements, Bd Exelmans à Versailles, pour un montant de 100 000€,
- b- 20 logements, rue Madeleine/Tuileries à Viroflay, pour un montant de 102 500 €
- c- 4 logements, rue Roger Deprès à Viroflay, pour un montant de 25 000 €
- d- 14 logements, rue du Maréchal Foch à Viroflay, pour un montant de 75 000 €
- e- 23 logements, Ferme Saint Marie à Bois d'Arcy, pour un montant de 105 000 €
- f- 34 logements, Centre de Quartier à Bois d'Arcy, pour un montant de 150 000 €
- g- 13 logements 6, rue Edouard Lefebvre à Versailles, pour un montant de 32 500 €
- h- 11 logements 59, rue du Général Leclerc à Viroflay, pour un montant de 27 500 €
- i- 17 logements 61, avenue du Général Leclerc à Viroflay, pour un montant de 92 500 €
- j- 1 logement 2, ter rue du Parc de Clagny à Versailles, pour un montant de 7 500€
- k- 1 logement, au Val de Bièvres à Buc, pour un montant de 7 500€
- l- 26 logements, rue de la butte au beurre à Jouy en Josas, pour un montant de 130 000€
- m- 6 logements 97, rue Yves le Coz à Versailles, pour un montant de 30 000 €

2) Autorise M. le Président ou son représentant à solliciter le versement des sommes correspondantes.

Le président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

